



Droits du propriétaire

Par IsaVal

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement. Avec l'appartement du dessus, nous disposons d'un jardin en commun. Il y a quelques arbres fruitiers dans le jardin. Le tout appartient à un même propriétaire.

J'y suis depuis 1,5 ans ; mes voisins depuis 5 ans. Depuis que j'ai emménagé mon propriétaire, son conjoint et leur fils viennent à leur gré dans le jardin. Je l'ai signalé à plusieurs reprises à l'agence immobilière, mais sans effet.

Merci de m'éclairer au niveau des textes de loi à ce sujet.

Par yapasdequoi

Bonjour

Il faut relire le bail pour vérifier si le jardin est commun ou pas.

Par kang74

Bonjour

Est ce que le jardin est noté dans le bail (= vous le louez) ou pas ?

Car si vous ne louez qu'un appartement, il est normal que le propriétaire puisse profiter de son jardin .

Et éventuellement l'entretenir (si vous louez le jardin par contre c'est à vous de le faire par contre)